

Politique de remboursement/annulation/remplacement

Toutes les annulations doivent être transmises par écrit le plus rapidement possible à jmanny@irpp.org

- Annulation avant le 15 mai (un mois avant l'événement) : remboursement complet, moins 25 % pour les frais administratifs ;
- Annulation entre le 15 et le 22 mai (trois semaines avant l'événement) : remboursement à 50 % ;
- Annulation après le 22 mai ou en raison de l'absence du participant : aucun remboursement.

Un participant peut céder sa place à un autre sans frais jusqu'au jour de l'activité. Veuillez nous informer de cette substitution le plus tôt possible à l'adresse : jmanny@irpp.org.

Politique relative à la COVID-19

Cette politique est basée sur les recommandations de Santé Canada, de la santé publique de l'Ontario et des autorités sanitaires locales.

En accord avec la dernière directive provinciale, aucune preuve de vaccination ne sera exigée des participants. Toutefois, nous recommandons fortement l'immunisation complète.

Nous encourageons tout le monde à prendre les précautions en accord avec leurs niveaux personnels de confort et de prise de risque. Si vous vous sentez malade, veuillez rester chez vous.

En vous présentant sur les lieux de l'événement, vous assumez l'entière responsabilité des risques liés à la COVID-19.

Ces mesures et politiques resteront en place jusqu'à nouvel ordre. Elles seront révisées périodiquement et modifiées advenant de nouvelles directives de santé publique dans notre communauté.

Règles concernant la publication de photos et de vidéos.

À des fins promotionnelles, il est permis de prendre des photos ou des vidéos durant l'événement. Veuillez aviser un membre du personnel de l'IRPP ou de l'Institut sur la gouvernance une fois sur place si vous ne souhaitez pas apparaître dans ces images, puisqu'en vous inscrivant à l'événement, vous consentez aux conditions et modalités prévues en lien avec la publication de photos et de vidéos.